



Fiche de poste Agent en charge de la réalisation de contrôle en assainissement

Pôle : Aménagement du Territoire

Nom :

Position statutaire : Titulaire

Taux d'emploi : 100 %

Service : Service Cycle de l'Eau – Assainissement

Prénom :

Grade :

Catégorie : C

MISSIONS DU POSTE

La mission principale est d'assurer le contrôle de conformité sur site des installations d'assainissement collectif et non collectif.

Dans le cadre des astreintes, l'agent est amené à intervenir sur les réseaux d'assainissement ou les sites des stations d'épuration de Val d'Amboise pour des opérations de maintenance curative

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Au sein du service cycle de l'eau, l'agent est directement encadré par l'adjoint chargé du contrôle auprès du responsable exploitation.

LIAISONS FONCTIONNELLES

Le service RH,
Le Directeur Générale des Services,
Le Directeur du Pôle Aménagement du Territoire,
La responsable du service cycle de l'eau,
Le responsable de la régie exploitation,
Les usagers du service,
Les prestataires de service

ACTIVITES PRINCIPALES DETAILLEES

Contrôle :

Vérification et contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif auprès des usagers sur le terrain.

Tâches administratives du service :

Instruction des dossiers d'assainissement collectif et non collectif (contrôle du neuf), contrôle de l'existant (contrôles périodiques, contrôles parasitaires et diagnostics de cession)

Informers les particuliers concernés des anomalies constatées

Répondre aux interrogations techniques et réglementaires des usagers et des prestataires

Informers des besoins pour le maintien du bon fonctionnement du service

Suivi des listings redevance assainissement (mise à jour, enquête...)

Travaux de maintenance des stations d'épuration, des réseaux et postes de relèvement (dans le cadre de l'astreinte principalement):

Diagnostiquer les dysfonctionnements des équipements d'exploitation et mettre en place les mesures correctives/préventives

Maintenance, entretien et réparation des équipements hydrauliques, électromécaniques et électriques présents sur les stations et le réseau

Hygiène et sécurité :

Respecter la conformité d'application des dispositifs et règles de sécurité (détecteurs gaz, harnais, masques, équipement de protection individuel...)

AUTRES ACTIVITES/ACTIVITES SPECIFIQUES

Prise d'astreintes en dehors des heures de service
Aide éventuelle aux stations et réseaux

COMPETENCES

Notion des réglementations et techniques relatives à la collecte et au traitement des eaux usées
Notion des réglementations et techniques relatives aux installations d'assainissement non collectif (ANC)
Connaissance en matière d'électromécanique et des évolutions technologiques
Habilitation électrique requise, CATEC, AIPR
Maîtrise des techniques de rédaction

SITUATION DE TRAVAIL

Lieu de travail : ateliers techniques de la Communauté de communes, sites d'exploitation et déplacement sur tout le territoire communautaire
Modalités d'organisation du temps de travail : 39 heures hebdomadaires
Amplitude de travail : du lundi au jeudi 8 :00 – 12:00 puis 13:30-17:30
le vendredi 8:00 – 12:00 puis 13:30-16:30
peut varier en fonction des obligations de service
Déplacements fréquents (permis B obligatoire)

MOYENS TECHNIQUES

Véhicule de service
Vêtements de travail
Téléphone portable

QUALITES

Autonomie dans l'organisation du travail
Capacité d'analyse
Sens de l'écoute
Sens des relations humaines
Sens de la planification et de la gestion du temps
Sens du travail en équipe

NB : document non exhaustif, dans l'inventaire des fonctions et tâches exercées